



FNB NASDAQ^{MD} Clean Edge^{MD} Green Energy
First Trust • QCLN

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds
31 décembre 2025

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

31 décembre 2025

FNB NASDAQ^{MD} Clean Edge^{MD} Green Energy First Trust **(le « FNB First Trust »)**

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels audités complets du FNB First Trust. Tous les renvois aux dollars visent le dollar canadien.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir une copie des politiques et des procédures de vote par procuration du FNB First Trust, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille en communiquant avec nous au 1 877 622-5552, en nous écrivant à l'adresse suivante : Société de gestion de portefeuilles FT Canada, 40 King Street West, Suite 5102, Scotia Plaza, Box 312, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.firsttrust.ca ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedarplus.ca.

Déclarations prospectives

Le présent document peut renfermer des déclarations prospectives concernant des événements, résultats, circonstances ou rendements futurs prévus ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt des opinions quant à des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses et sont exposées à des incertitudes et à des risques intrinsèques. Les risques que les déclarations prospectives se révèlent inexactes sont importants. Les lecteurs du présent document sont priés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels futurs diffèrent grandement des attentes, estimations ou intentions exprimées de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les taux de change, l'importance de l'exposition aux secteurs, le rendement des titres des émetteurs détenus dans le portefeuille ainsi que les changements apportés à la réglementation, de même que les risques expliqués en détail dans le prospectus du FNB First Trust. Le gestionnaire n'a aucune intention ni obligation de mettre à jour ni de réviser toute information prospective et rejette expressément pareille intention ou obligation, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres éléments.

FNB NASDAQ^{MD} Clean Edge^{MD} Green Energy First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement fondamental du **FNB NASDAQ^{MD} Clean Edge^{MD} Green Energy First Trust** (le « FNB First Trust ») est de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de sociétés américaines cotées en bourse conçu pour suivre le rendement de sociétés du secteur de l'énergie propre engagées dans la fabrication, le développement, la distribution et l'installation de technologies d'énergie propre, notamment la technologie solaire photovoltaïque, l'énergie éolienne, les batteries de pointe, les piles à combustible et les véhicules électriques, soit, initialement, le NASDAQ^{MD} Clean Edge^{MD} Green Energy Index^{MS}.

Le NASDAQ^{MD} Clean Edge^{MD} Green Energy Index^{MS} est un indice modifié pondéré en fonction de la capitalisation boursière conçu pour suivre le rendement de sociétés du secteur de l'énergie propre cotées en bourse aux États-Unis. Il comprend des sociétés engagées dans la fabrication, le développement, la distribution et l'installation de technologies d'énergie propre en émergence, notamment la technologie solaire photovoltaïque, l'énergie éolienne, les batteries de pointe, les piles à combustible et les véhicules électriques.

Risque

Le FNB First Trust offre une exposition à son indice en investissant la totalité ou la quasi-totalité de son actif dans un fonds indiciel américain sous-jacent, appelé First Trust NASDAQ^{MD} Clean Edge^{MD} Green Energy Index Fund (le « fonds sous-jacent »), qui est géré par le conseiller en valeurs du FNB First Trust.

Les risques liés à un placement dans le FNB First Trust sont décrits dans le prospectus le plus récent du FNB First Trust.

Résultats d'exploitation

Généralités

La valeur liquidative du FNB First Trust au 31 décembre 2025 était de 4 996 426 \$, ou 19,99 \$ par part. La valeur liquidative du FNB First Trust au 31 décembre 2024 était de 8 923 595 \$, ou 15,93 \$ par part.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le FNB First Trust a versé des distributions en trésorerie totales de 0,0400 \$ par part. Le FNB First Trust n'a déclaré aucune distribution en trésorerie et n'a versé aucune distribution théorique pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Rendement des placements

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le FNB First Trust a dégagé un rendement de 25,60 %, comparativement à un rendement de 12,35 % pour l'indice S&P 500^{MD} (l'« indice de référence »). Contrairement au rendement de l'indice de référence, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges.

Le seul placement du FNB First Trust, le fonds sous-jacent, détenait 49 titres de capitaux propres au 31 décembre 2025. Les 10 principaux titres de capitaux propres du fonds sous-jacent comptaient pour 60,29 % du portefeuille du fonds sous-jacent.

Le rendement du fonds sous-jacent a été supérieur à celui de l'indice de référence au cours de l'exercice en raison de la sélection de titres, principalement dans les secteurs des produits industriels et des matières. La répartition sectorielle a eu une légère incidence défavorable sur le rendement par rapport à l'indice de référence. Au niveau sectoriel, la surpondération des secteurs du matériel électrique et des métaux et des mines a eu une incidence favorable sur le rendement.

Les cinq titres ayant le plus contribué au rendement du fonds sous-jacent sont ceux de Bloom Energy Corporation, de MP Materials Corp., de Nextpower Inc., de First Solar, Inc. et de Rivian Automotive, Inc. Les cinq titres ayant le moins contribué au rendement du fonds sous-jacent sont ceux de Lucid Group, Inc., d'Enphase Energy, Inc., de Power Integrations, Inc., d'ON Semiconductor Corporation et de Universal Display Corporation.

FNB NASDAQ^{MD} Clean Edge^{MD} Green Energy First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'exposition du FNB First Trust au dollar américain a nuí au rendement absolu durant l'exercice, celui-ci s'étant déprécié de 4,65 % par rapport au dollar canadien entre le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025.

Faits récents

En 2025, le secteur des énergies propres a affiché un rendement supérieur à celui du marché boursier dans son ensemble. Le FNB First Trust a affiché une hausse de 25,60 % en 2025, comparativement à un rendement de 12,35 % pour l'indice S&P 500^{MD}. Malgré un recul au début de l'exercice, le FNB First Trust s'est redressé de près de 38 % au cours du second semestre de 2025 pour surclasser largement l'indice S&P 500^{MD}. Le rendement des bons du Trésor du gouvernement américain à 10 ans a diminué considérablement en 2025, ce qui a favorisé les actions à long terme comme celles des sociétés du secteur de l'énergie propre. Au début du mois de juillet, le Congrès américain a adopté le projet de loi « One Big Beautiful Bill ». Si ce projet de loi a devancé les dates d'expiration des avantages fiscaux liés à l'énergie propre qui avaient été établies par l'Inflation Reduction Act (« IRA »), il a au moins réduit l'incertitude. Les perspectives pour le secteur de l'énergie propre étaient en effet difficiles à prédire après l'adoption de l'IRA, principalement en raison du manque d'information sur les avantages fiscaux. La victoire de Donald Trump aux élections présidentielles de 2024 a causé encore plus de confusion alors que bon nombre d'observateurs s'attendaient à ce que le projet de loi soit modifié, voire simplement abrogé. Bien que l'annulation des avantages fiscaux représente une incidence défavorable nette pour le secteur de l'énergie propre, les perspectives ont bénéficié de la clarification du flou législatif. Le sentiment général à l'égard du secteur de l'énergie propre semble s'être amélioré au cours des six derniers mois, en particulier dans le cas des énergies propres à grande échelle. Le développement de l'intelligence artificielle et, de façon plus générale, de l'électrification a été le sujet de l'heure parmi les investisseurs et les commentateurs du marché. Au départ, seuls les secteurs du gaz naturel et de l'énergie nucléaire semblaient profiter de l'engouement, mais la conversation a ensuite évolué pour inclure les énergies propres. Les estimations sur la demande d'énergie ont atteint des niveaux tels que les investisseurs commencent à comprendre que toutes les sources d'énergie devront être mises à profit, y compris les sources renouvelables. L'énergie solaire retient l'attention des entreprises de services publics, car elle permet de produire de l'électricité à un coût moyen actualisé à peine supérieur à celui de l'énergie produite par le gaz naturel et inférieur à celui de l'énergie produite par le nucléaire, le charbon et l'éolien. De plus, les coûts de production d'électricité à partir du gaz naturel continuent d'augmenter puisque toutes les turbines à gaz au monde sont fabriquées essentiellement par les trois mêmes entreprises. Ces entreprises constatent une hausse de la demande et leurs occasions d'augmenter l'offre sont limitées, ce qui se traduit par des pressions sur les prix dans le secteur. Dans l'ensemble, le sentiment à l'égard du secteur de l'énergie propre commence à s'améliorer par rapport à ce qui s'observait encore récemment. Les fournisseurs de services publics s'intéressent de plus en plus à l'énergie propre, et les évaluations ont considérablement diminué au cours des dernières années. Les baisses de taux aux États-Unis ont également été bénéfiques puisque bon nombre d'entreprises d'énergie propre sont sensibles aux taux d'intérêt. Les principaux risques à considérer sont les coûts de financement, dans l'éventualité où les taux ne diminueraient pas, ainsi que les pressions soutenues sur le plan législatif, les risques liés aux droits de douane et la compression des marges en raison de l'annulation des avantages fiscaux.

Transactions entre parties liées

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada est le gestionnaire du FNB First Trust et une société affiliée canadienne de First Trust Advisors L.P., le conseiller en placement (le « conseiller ») du FNB First Trust.

Conformément aux modalités de la déclaration de fiducie du FNB First Trust, il incombe au gestionnaire d'assurer ou d'obtenir auprès d'un tiers la prestation de tous les services de gestion, d'administration ou autres dont le FNB First Trust a besoin. Le gestionnaire reçoit des honoraires pour la gestion du FNB First Trust. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Frais de gestion ».

Le gestionnaire a engagé le conseiller pour la prestation de certains services au FNB First Trust, en vertu d'une entente de services-conseils en matière de placement. Le gestionnaire verse des honoraires au conseiller à même les frais de gestion.

FNB NASDAQ^{MD} Clean Edge^{MD} Green Energy First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

Points saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales données financières clés du FNB First Trust et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du FNB First Trust au cours des cinq exercices clos les 31 décembre. L'information est tirée des états financiers annuels audités du FNB First Trust.

Valeur liquidative par part

QCLN	2025	2024	2023	2022	2021 ^{a)}
Valeur liquidative au début de l'exercice ¹	15,93 \$	18,33 \$	20,97 \$	28,19 \$	31,33 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,04	0,13	0,14	0,07	0,04
Total des charges	(0,03)	(0,03)	(0,07)	(0,05)	(0,07)
Profits (pertes) réalisés, pour l'exercice	(9,32)	(2,11)	(2,34)	(1,36)	3,31
Profits (pertes) latents, pour l'exercice	10,14	0,14	(0,28)	(5,46)	(4,92)
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation ²	0,83 \$	(1,87) \$	(2,55) \$	(6,80) \$	(1,64) \$
Distributions :					
À même le revenu (excluant les dividendes)	(0,01)	(0,08)	(0,09)	—	(0,03)
À même les dividendes	—	—	—	—	—
À même les gains en capital	—	—	—	—	(0,37)
Remboursement de capital	(0,01)	(0,09)	—	—	—
Total des distributions annuelles ³	(0,02) \$	(0,17) \$	(0,09) \$	— \$	(0,40) \$
Valeur liquidative à la fin de l'exercice ⁴	19,99 \$	15,93 \$	18,33 \$	20,97 \$	28,19 \$

a) Pour les exercices antérieurs au 17 février 2021, représente les rendements du FNB First Trust en fonction de l'objectif de placement du FNB First Trust avant le changement d'objectif de placement survenu le 17 février 2021.

1. L'information est en date du 31 décembre des exercices indiqués et elle a été préparée selon les Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).
2. La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.
3. Les distributions ont été payées en trésorerie et/ou réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust. Les distributions autres qu'en trésorerie sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust et sont consolidées par la suite. Ni le nombre de parts détenu par un porteur de parts ni la valeur liquidative par part du FNB First Trust ne changent en raison des distributions autres qu'en trésorerie.
4. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

Ratios et données supplémentaires

QCLN	2025	2024	2023	2022	2021 ^{a)}
Valeur liquidative (en milliers)	4 996 \$	8 924 \$	9 531 \$	11 534 \$	17 195 \$
Nombre de parts en circulation	250 000	560 000	520 000	550 000	610 000
Ratio des frais de gestion ¹	0,73 %	0,75 %	0,74 %	0,74 %	0,77 %
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption des frais	0,74 %	0,77 %	0,76 %	0,76 %	0,78 %
Ratio des frais liés aux opérations ²	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,02 %
Taux de rotation des titres en portefeuille ³	20,58 %	24,52 %	20,68 %	39,96 %	81,09 %

a) Pour les exercices antérieurs au 17 février 2021, représente les rendements du FNB First Trust en fonction de l'objectif de placement du FNB First Trust avant le changement d'objectif de placement survenu le 17 février 2021.

1. Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction) pour l'exercice indiqué, y compris la quote-part revenant à FNB First Trust du ratio des frais de gestions relatifs au fonds sous-jacent dans lequel il a investi, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice.
2. Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice. Ce ratio comprend la quote-part revenant au FNB First Trust des commissions relatives au fonds sous-jacent dans lequel il a investi.
3. Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

FNB NASDAQ^{MD} Clean Edge^{MD} Green Energy First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

Frais de gestion

Le FNB First Trust versera au gestionnaire des frais de gestion de 0,15 % basés sur la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB First Trust. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu. À son gré, à l'occasion et à tout moment, le gestionnaire peut renoncer à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion.

Les frais de gestion du FNB First Trust incluront également les frais de gestion du fonds sous-jacent.

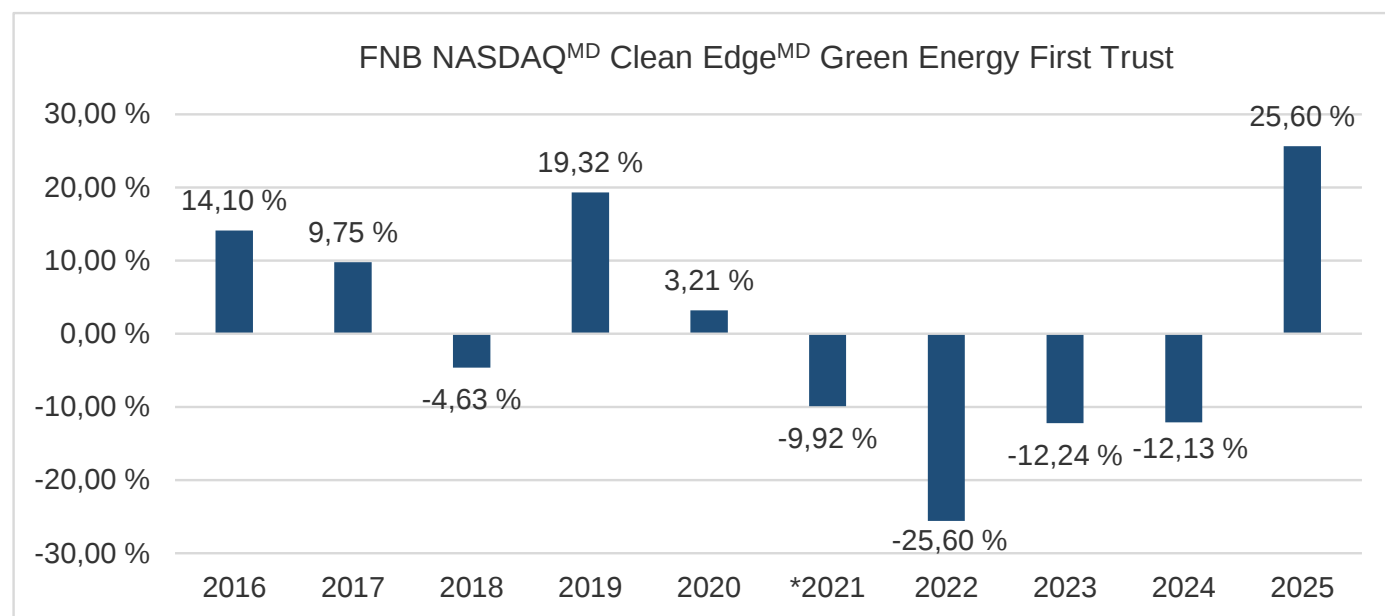
Rendement passé

Généralités

L'information présentée sur le rendement passé présume que toutes les distributions effectuées par le FNB First Trust au cours des exercices indiqués ont été réinvesties dans des titres supplémentaires du FNB First Trust. L'information présentée sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution, ni d'autres frais facultatifs, qui auraient réduit le rendement ou la performance. Le rendement passé du FNB First Trust n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

Rendement d'un exercice à l'autre

Le diagramme à barres ci-après illustre le rendement du FNB First Trust pour les exercices clos les 31 décembre et montre l'évolution du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Le diagramme exprime également en pourcentage l'augmentation ou la diminution, au dernier jour de l'exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



* Pour les exercices antérieurs au 17 février 2021, représente les rendements du FNB First Trust en fonction de l'objectif de placement du FNB First Trust avant le changement d'objectif de placement survenu le 17 février 2021.

FNB NASDAQ^{MD} Clean Edge^{MD} Green Energy First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

Rendements annuels composés

Le tableau ci-dessous présente le rendement total composé annuel du FNB First Trust depuis sa création et pour les exercices clos le 31 décembre 2025. Le rendement composé annuel est comparé au rendement de l'indice de référence pertinent; cependant, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport pour obtenir plus d'informations sur le rendement du FNB First Trust par rapport à l'indice de référence pour l'exercice considéré.

Rendements	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
FNB NASDAQ ^{MD} Clean Edge ^{MD} Green Energy First Trust	25,60 %	-1,06 %	-8,28 %	-0,46 %	0,88 %
Indice S&P 500 ^{MD}	12,35 %	23,48 %	16,11 %	14,67 %	15,87 %

L'indice S&P 500^{MD} est généralement considéré comme la meilleure mesure pour évaluer les actions de sociétés américaines à grande capitalisation, et sert de référence pour évaluer un large éventail de produits d'investissement. Cet indice comprend 500 sociétés de premier plan et porte sur environ 80 % de la capitalisation boursière.

Aperçu du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la pondération des placements du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 31 décembre 2025. Cet aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées par le FNB First Trust. Des mises à jour quotidiennes et trimestrielles sont disponibles à l'adresse www.firsttrust.ca.

Placements	% de la valeur liquidative totale du FNB
First Trust NASDAQ ^{MD} Clean Edge ^{MD} Green Energy Index Fund	99,88 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,13 %
Autres actifs, moins les passifs	-0,01 %
Total	100,00 %

Composition du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la composition du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 31 décembre 2025.

Composition	% de la valeur liquidative totale du FNB
Fonds négocié en bourse	99,88 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,13 %
Autres actifs, moins les passifs	-0,01 %
Total	100,00 %

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

Société de gestion de portefeuilles FT Canada

40 King Street West, Suite 5102
Scotia Plaza, Box 312
Toronto (Ontario) M5H 3Y2

www.firsttrust.ca